

finpension Suisse 40 (Prévoyance)

Risque de placement:

Moyen

Factsheet au 31.08.2025

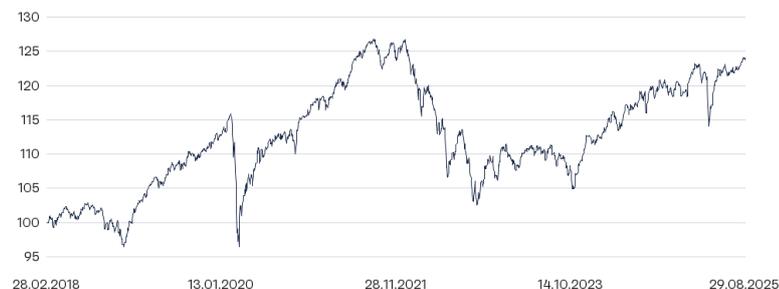
Brève description

La stratégie de finpension Suisse 40 investit 40 % en actions, 9 % en immobilier et 50 % en obligations. La stratégie d'investissement est passive, diversifiée et se concentre sur le marché suisse. Les fonds indiciels institutionnels du Swisscanto sont utilisés pour mettre en œuvre la stratégie d'investissement. Grâce à un système de contrôle par les groupes d'investisseurs, ces fonds peuvent récupérer en grande partie les impôts de retenus à la source sur les dividendes et les intérêts étrangers. Ses fonds sont par ailleurs exemptés du droit de timbre à l'achat et à la vente.

Éléments clés

Devise de référence	CHF
Tarif forfaitaire	0.49 %
Coûts de fonds (TER)	0.00 %
Frais de dépôt	aucun
Frais de transaction	aucun
Rééquilibrage	hebdomadaire, le deuxième jour bancaire de la semaine

Performance (après déduction de la tarif forfaitaire)



Rendement	2025	2024	2023	2022	2021
en %	4.09	5.86	5.78	-16.20	7.85

Rendement en %	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
cumulé	4.09	3.28	12.84	10.43	n.d.
annualisé p.a.	n.d.	3.28	4.11	2.00	n.d.

Classes d'actifs

Liquidité	1.0 %
Actions	40.0 %
Obligations	50.0 %
Immobilier	9.0 %

Devises

Franc suisse	89.0 %
Dollar américain	5.2 %
Autre	2.8 %
Euro	1.0 %
Yen japonais	0.9 %
Livre sterling	0.6 %
Dollar australien	0.5 %

Régions

Suisse	50.6 %
Amérique du Nord	23.5 %
Europe	11.2 %
Non classifié	7.1 %
Asie	6.5 %
Océanie	0.8 %
Amérique du Sud	0.4 %
Afrique	0.1 %

Secteurs

Santé	24.9 %
Finance	19.2 %
Industrie	14.5 %
Consommation discrétionnaire	10.2 %
Biens de consommation de base	9.1 %
Technologie	7.8 %
Matières premières	6.8 %
Communication	3.4 %
Immobilier	1.5 %
Énergie	1.3 %
Utilitaire	0.8 %
Non classifié	0.6 %

Les 10 principaux titres

ROCHE HLDG AG	3.2 %
Novartis AG	3.0 %
NESTLE S.A.	3.0 %
UBS AG	1.5 %
ABB Ltd	1.4 %
ZURICH INSURANCE GROUP LTD	1.3 %
COMPAGNIE FINANCIERE	
RICHEMONT SA	1.2 %
SWISS RE LTD	0.7 %
LONZA GROUP AG	0.7 %
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT & SPRUNGLI AG	0.6 %

Liste des positions

Nom de produit	ISIN	Pondération
Liquidité		1 %
Cash		1 %
Actions		40 %
Swisscanto (CH) Index Equity Fund Large Caps Switzerland NT CHF	CH0215804714	20 %
Swisscanto (CH) Index Equity Fund Small & Mid Caps Switzerland NT CHF	CH0132501898	8 %
Swisscanto (CH) IPF I Index Equity Fund World ex CH NT CHF	CH0117044948	4 %
Swisscanto (CH) IPF I Index Equity Fund World ex CH NTH CHF	CH0296590281	4 %
Swisscanto (CH) IPF I Index Equity Fund Small Cap World ex CH NT CHF	CH0267153598	2 %
Swisscanto (CH) Index Equity Fund Emerging Markets NT CHF	CH0117044971	2 %
Obligations		50 %
Swisscanto (CH) Index Bond Fund Total Market AAA-BBB CHF (I) NT CHF	CH0117045036	20 %
Swisscanto (CH) Index Bond Fund Corp. World hedged CHF NTH1 CHF	CH0117052511	15 %
Swisscanto (CH) Index Bond Fund World (ex CHF) Govt. hedged CHF NTH CHF	CH0117045317	10 %
Swisscanto (CH) Index Bond Fund Emerging Markets Hard Currency NTH CHF	CH0398970274	5 %
Immobilier		9 %
Swisscanto (CH) Index Real Estate Fund Switzerland indirect NT CHF	CH0117052545	6 %
Swisscanto (CH) IPF I Index Real Estate Fund North America indirect NT CHF	CH0215804730	1 %
Swisscanto (CH) Index Real Estate Fund Europe (ex CH) indirect NT CHF	CH0117052586	1 %
Swisscanto (CH) Index Real Estate Fund Asia indirect NT CHF	CH0117052669	1 %

Fournisseurs

Fondation	finpension Fondation de libre passage
Siège de la Fondation	Schwyz (SZ)
Autorité surveillance	LPP & Autorité de surveillance des fondations pour la Suisse centrale (ZBSA)
Réviseur	VATAR AG
Banque de dépôt	Swisscanto by Zürcher Kantonalbank
Direction	finpension AG, Lucerne

Ce document a été établi avec le plus grand soin et en toute bonne foi par finpension. finpension n'offre aucune garantie quant à son contenu et son exhaustivité et décline toute responsabilité en cas de perte résultant de l'utilisation de ces informations.

Un investissement des prestations de libre passage dans cette stratégie d'investissement nécessite la conclusion d'un contrat de prévoyance avec la fondation de libre passage de finpension. Les dispositions valables du règlement, du règlement de placement et du barème des frais de la fondation ainsi que les conditions d'utilisation de la demande s'appliquent aux relations entre le titulaire du compte, ses survivants et la fondation de libre passage de finpension. Toutes les informations sont disponibles sur le site www.finpension.ch/lp.